

délibération :
D2026-7-15

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19

**Objet : Budget principal
Commune : décision
modificative N°1 (
amortissements)**

SEANCE DU MERCREDI 09 SEPTEMBRE 2026

L' an deux mille vingt six, le mercredi 09 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur ARNAL André, Le Maire.

Date de convocation du : 03 Septembre 2026

Présents : Monsieur PARRO Jean-François, Monsieur MARRE Francis, Madame GLADINE Laure, Monsieur LESMARIE Bruno, Madame AVRIL Valérie, Monsieur GIBERT Benoît, Madame MAISONOBE Aurélie, Monsieur BITAUD Yoann, Madame AMBLARD Catherine, Monsieur LESCURE Benjamin, Monsieur ARNAL André, Madame CLUSE Nathalie, Madame DELHOSTAL Anne, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Monsieur RODIER Jean-François

Pouvoirs :

Monsieur ALRIVIE Yohann a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie
Madame CHASTILLON Mireille a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur ALRIVIE Yohann, Madame CHASTILLON Mireille

Secrétaire de Séance : Madame Anne DELHOSTAL

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de modifier le budget primitif COMMUNE 2026 ainsi qu'il suit :

COMPTES DEPENSES						
Sens	Section n	Chap	Art	Op	Objet	Montant (€)
D	F	042	6811		Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	+ 600.00
D	F	023	023		Virement à la section d'investissement	- 600.00
					TOTAL	0.00
COMPTES RECETTES						
Sens	Section n	Chap	Art	Op	Objet	Montant (€)
R	I	040	2804181	OPFI	Biens mobiliers, matériel et études	+ 600.00
R	I	021	021	OPFI	Virement de la section de fonctionnement	- 600.00
					TOTAL	0.00

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

La secrétaire de séance,
Anne DELHOSTAL



Pour extrait conforme,
Le Maire,
André ARNAL